

# Communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc

## Conseil Communautaire – Séance du 26 SEPTEMBRE 2024

### PROCES-VERBAL

L'an 2024, le 26 septembre à 18 heures 00, le Conseil de Communauté de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc, s'est réuni à Salle animation au-dessus de l'OT Les Houches, sous la présidence de M. Éric FOURNIER, Président

#### **Etaient présents :**

M. Jérémy VALLAS, M. Nicolas EVRARD-BOSSONNEY, M. Éric FOURNIER, M. Xavier CHANTELOT, M. Stéphane LAGARDE, M. Patrick DEVOUASSOUX, Mme Charlotte DEMARCHI, Mme Ghislaine BOSSONNEY, Mme Karine MIEUSSET, M. Patrick VIALE, M. Philippe CHARLOT-FLORENTIN, M. Cédric DESAILLOUD, Mme Isabel LELIEVRE, M. François-Xavier LAFFIN, M. Bernard OLLIER, Mme Myriam BOZON, M. Hervé VILLARD, M. Martial VIOLLET, Mme Mary FERRARO

#### **Etaient représentés :**

Mme Aurore TERMOZ donne pouvoir à M. Bernard OLLIER, Mme Catherine FAVRET donne pouvoir à Mme Isabel LELIEVRE, Mme Aurélie BEAUFOUR donne pouvoir à Mme Karine MIEUSSET, Mme Elodie BAVUZ donne pouvoir à Mme Charlotte DEMARCHI, Mme Isabelle MOREAU-PETITJEAN donne pouvoir à M. Nicolas EVRARD-BOSSONNEY, M. Denis DUCROZ donne pouvoir à M. Jérémy VALLAS

#### **Etaient excusés :**

M. Christophe BOCHATAY, Mme Isabelle MATILLAT

**Secrétaire de séance** : M. Philippe CHARLOT-FLORENTIN

### **1. COMMUNICATIONS DU PRESIDENT**

Mme Ghislaine BOSSONNEY, maire des Houches, accueille les conseillers communautaires en donnant quelques informations sur une réunion concernant le projet de nouvel abattoir départemental à laquelle elle vient d'assister, en précisant notamment que le projet se trouve à la phase maîtrise d'œuvre.

Monsieur le Président la remercie pour son accueil.

Pour une première communication concernant le domaine médical, Monsieur le Président souligne tout d'abord la qualité du travail effectué par la Communauté de Communes sur la maison de santé.

Il souhaite ensuite une excellente retraite au Dr WAKSMANN, gynécologue obstétricien, que tant de familles chamoniardes connaissent bien. Il ne sera malheureusement pas remplacé immédiatement, même si les initiatives en ce sens se poursuivent.

Cependant, le territoire accueille un nouveau cardiologue, le Dr BLANGY, ce qui est également très important.

Il souhaite que le territoire puisse développer les accueils tant au sein des MSP qu'en dehors où le cadre est plus souple.

Monsieur le Président indique ensuite qu'un nouveau modèle est recherché sur l'offre ferroviaire afin d'offrir un service performant à un coût abordable. Il indique qu'une augmentation du cadencement à la demi-heure est envisageable pour la saison hivernale sous réserve de la finalisation opérationnelle de cette décision par les instances régionales dont il suit très attentivement les travaux et au sein desquelles il s'attache à souligner l'importance de la mobilité et du ferroviaire sur ce territoire.

Il indique ensuite que la communauté de communes dispose d'un programme très qualitatif pour la fête de la science du 5 au 13 octobre prochain en mentionnant notamment la journée « La nature rencontre la science » consacrée à la célébration des 50 ans de la Réserve Naturelle des Aiguilles Rouges.

Il tient enfin à remercier les services sur l'analyse des modèles touristiques suite à des réunions de travail sur ce sujet.

## **Approbation à l'unanimité du Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 25 juillet 2024.**

### **2. FINANCES**

- **ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS POUR LA COMMUNE DES HOUCHES POUR LA REHABILITATION DE LA SALLE OLCA**

Mme Ghislaine BOSSONNEY rappelle que L'article L.5214-16 V du CGCT précise « qu'afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés.

Le montant total des fonds de concours **ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours** ».

Lors du vote du budget prévisionnel 2024, le Conseil Communautaire a approuvé le versement de fonds de concours au profit des Communes du territoire.

Un fonds de concours a été attribué à la Commune des Houches **pour la réalisation des travaux de réhabilitation et d'agrandissement de la salle OLCA** pour un montant de 1 700 000 €.

Le projet de convention est joint à la présente délibération. Il précise les modalités de versements du fonds de concours.

*Monsieur le Président rappelle que les fonds de concours visent à soutenir des opérations portées par les communes participant soit à l'exercice des compétences de la*